



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/53/L.6  
5 octobre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-troisième session  
Genève, 27 septembre-2 octobre et 10 octobre 2006  
Point 5 de l'ordre du jour

**EXAMEN DES FAITS NOUVEAUX ET DES QUESTIONS SE RAPPORTANT  
AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'APRÈS-DOHA QUI REVÊTENT  
UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

(Point 5 de l'ordre du jour)

**Résumé du Président**

1. Le Conseil a réalisé un examen approfondi, le 27 septembre 2006, des faits nouveaux et des questions se rapportant au programme de travail de l'après-Doha. Les discussions ont été franches, constructives et enrichissantes. Le Secrétaire général de la CNUCED a ouvert la séance, puis le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a fait une déclaration, qui a été suivie d'un débat, avec 31 interventions. La participation de nombreux États membres a été un indicateur de l'utilité et de la valeur unique de cet examen pour une évaluation indépendante et objective, contribuant à renforcer la confiance et le consensus sur les importantes négociations de Doha, le système commercial multilatéral et sa capacité de contribuer à la réalisation des objectifs internationaux de développement. Les participants ont souligné l'opportunité de l'examen du Conseil, venant à un moment critique après la suspension des négociations de Doha en juillet 2006.

2. Les participants ont exprimé leur satisfaction de la note d'information établie par le secrétariat (TD/B/53/5), qui présentait une évaluation analytique concise, globale et équilibrée

de l'évolution des négociations de Doha dans l'optique des pays en développement depuis la dixième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue en décembre 2005.

### ***Implications de la suspension des négociations de Doha***

3. Le Conseil a évalué les implications de la suspension des négociations de Doha et a examiné différents moyens possibles pour une reprise rapide des négociations. Il y a eu accord sur le fait que la suspension ne remettait pas en question l'impertinence et l'importance de l'OMC en tant que pilier central du système commercial international. Les participants ont réaffirmé leur attachement au système commercial multilatéral et à un résultat positif, ambitieux, équilibré et axé sur le développement du Cycle de Doha. L'OMC devait bénéficier d'un soutien vigoureux, car elle contribuait à établir un système réglementé, qui apportait une prévisibilité, une sécurité et une transparence dans les relations commerciales internationales comme aucun autre arrangement commercial ne pouvait le faire.

4. Les participants ont déploré la suspension du Cycle de Doha et se sont déclarés préoccupés par les incertitudes concernant une éventuelle reprise, ainsi que la qualité, l'ambition et l'équilibre d'un éventuel résultat final. Ces incertitudes avaient été aggravées par des processus politiques intérieurs tels que l'expiration, prévue le 30 juin 2007, du mandat de l'Autorité des États-Unis pour la promotion du commerce. Il a été souligné qu'il n'y avait guère de raisons d'être optimiste et que la situation était grave et exigeait une action déterminée. Il restait une possibilité, quoique ténue, de conclure le cycle en 2007 si les négociations reprenaient rapidement entre novembre 2006 et mars 2007. Les prochains mois seraient cruciaux à cet égard.

5. Pour de nombreux orateurs, l'agriculture constituait la principale pierre d'achoppement. L'opinion a été exprimée que l'échec des négociations en juillet 2006 était de nature plus politique qu'économique, car un accord avait été à portée, mais n'avait pu être finalisé pour des raisons de politique intérieure. De ce fait, les attentes divergeaient concernant le juste équilibre à trouver entre les questions d'accès aux marchés, les questions de soutien interne dans le secteur agricole et celles de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles. D'autres estimaient que le désaccord était foncièrement économique. C'était la dernière hausse marginale des chiffres qui était politiquement difficile, car c'était elle qui avait une grande importance sur les flux commerciaux réels. D'aucuns ont fait observer que, puisque le soutien interne dans

le secteur agricole avait des effets inhérents de distorsion des échanges, une négociation sur la base de «un pour un» n'était pas possible, et une plus forte réduction de soutien interne était nécessaire. La question était de savoir comment concilier ambition et proportionnalité. Les propositions déposées allant déjà plus loin que celles qui avaient été examinées au cours du Cycle d'Uruguay, il a été souligné que le niveau d'ambition méritait une plus grande attention, en même temps qu'une bonne proportion de contributions entre les divers acteurs était nécessaire.

6. Les participants ont noté que la suspension des négociations avait fait prendre conscience du fait que le coût de l'échec serait réparti de façon disproportionnée entre les pays, en particulier les pays en développement, et notamment les PMA, les petits pays, les pays économiquement vulnérables et autres pays en développement ayant des besoins particuliers. Par ailleurs, les progrès réalisés dans de nombreux domaines liés au développement avaient aussi été suspendus, d'où un accroissement des coûts d'opportunité dans ces domaines. C'était le cas de l'accès aux marchés hors franchise et hors contingent pour les PMA, du coton et de l'élimination d'ici 2013 des subventions aux exportations agricoles.

7. Certaines conséquences systémiques de la suspension des négociations ont été évoquées. C'était un recul temporaire des efforts déployés pour rendre le système commercial multilatéral plus ouvert, plus réglementé, plus juste et plus équitable. D'aucuns se sont inquiétés d'une possible résurgence du protectionnisme. L'incapacité du système commercial multilatéral de produire un accord pourrait entraîner une accélération des initiatives commerciales bilatérales et régionales, avec de possibles incidences négatives sur les pays en développement et le système commercial multilatéral lui-même. Un autre sujet de préoccupation était la persistance des distorsions créées par les subventions agricoles, qui ne pouvait être réglée que par l'OMC. On pouvait aussi s'inquiéter d'une éventuelle multiplication de différends plus graves.

#### ***Pour une reprise des négociations et au-delà***

8. Les participants se sont prononcés pour une reprise aussi rapide que les circonstances le permettraient des négociations et ont souligné qu'il incombait à tous les pays de manifester la volonté politique nécessaire et de faire preuve d'un surcroît de flexibilité dans la mesure de leurs capacités pour que les négociations reprennent, mais que les principaux acteurs devaient prendre

l'initiative. Ils ont exprimé leur volonté de jouer leur rôle et ont demandé que tous fassent de même. La question n'était pas de savoir qui ferait le premier pas; il fallait que tout le monde collabore et coopère pour rendre possible un mouvement collectif, de façon à ne pas passer à côté des possibilités historiques offertes par le Cycle de Doha. De nombreux participants ont souligné que le processus de négociation devrait être véritablement transparent, inclusif, fondé sur une approche participative et agrégative, de façon à refléter la pluralité croissante des membres de l'OMC et la diversité de leurs intérêts.

9. Les participants ont souligné qu'il s'agissait de savoir non pas si, quand ou sur quelle base reprendre les négociations, mais comment il fallait que les bonnes conditions soient réunies pour que la reprise des négociations aboutisse à un succès. Cela impliquait de gros efforts de politique intérieure, ainsi que des négociations et des consultations critiques avec les différents acteurs au niveau national afin d'étudier les possibilités de faire évoluer les positions. De véritables réformes d'orientation seraient également nécessaires. On a mis en avant l'importance de la diplomatie discrète, d'une réflexion approfondie et de l'étude de toutes les options, pour trouver un juste équilibre entre ambitions et réalisme. Beaucoup considéraient qu'il était nécessaire que la reprise des négociations repose sur les actuels mandats figurant dans la Déclaration de Doha, sur la décision-cadre de juillet 2004 et sur la Déclaration ministérielle de Hong Kong, ainsi que sur les offres faites jusqu'en juillet; rouvrir la discussion sur ces instruments ou revenir en arrière ne serait pas une bonne option.

10. Une reprise rapide était jugée importante pour optimiser la contribution du cycle de négociations à la réalisation des OMD et à la lutte contre la pauvreté. Le coût, pour des pays en développement pauvres, de leur participation à des négociations interminables a été évoqué. De nombreux participants se sont dits préoccupés par le fait que les progrès réalisés sur certaines questions de développement avaient été mis en suspens. Concernant l'Aide pour le commerce et le Cadre intégré, il y a eu consensus pour estimer qu'ils ne faisaient pas partie d'un engagement unique, et que les travaux pouvaient donc se poursuivre de façon autonome et accélérée. Il a également été estimé que les travaux pouvaient progresser concernant l'accès aux marchés en franchise et hors contingentement pour les PMA, ainsi que sur la question du coton et d'autres priorités fondamentales de développement.

11. La suspension des négociations ne devait pas conduire à revoir à la baisse les ambitions concernant la contribution au développement du Cycle de Doha. Cette contribution passait par un élargissement de l'accès aux marchés et des conditions d'entrée pour les pays en développement, combiné à une «bonne marge d'action» et à un renforcement des capacités de production, de la compétitivité et des infrastructures liées au commerce. Les plus grands bénéfices proviendraient d'une amélioration de l'accès aux marchés. De nombreux orateurs ont souligné le caractère essentiel de l'agriculture et ses liens étroits avec le développement, étant donné que les pauvres dans le monde dépendaient de l'agriculture pour leurs revenus et leur subsistance. La nécessité de garantir la sécurité alimentaire, la sécurité des moyens de subsistance et le développement rural par le biais de mesures de sauvegarde spéciales dans le secteur de l'agriculture a été évoquée. Il a été estimé que les flexibilités ne devraient pas conduire à un protectionnisme pur et dur. D'autres orateurs ont déclaré que le développement devait non pas être assimilé à une libéralisation à tout prix, mais refléter les préoccupations de tous les pays, en particulier les pays les plus faibles et les plus vulnérables. Les problèmes particuliers auxquels étaient confrontés les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires et les pays dépendant de préférences devaient être abordés.

12. On a souligné l'importance d'obtenir un degré comparable d'ambition et d'équilibre pour l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, en tenant compte des coûts d'ajustement auxquels devaient faire face les pays en développement. Les progrès dans les négociations sur les services étaient importants, s'agissant en particulier du mode 4 – services financiers, services énergétiques, services de distribution et de logistique – comme l'avaient montré les réunions d'experts de la CNUCED. Les travaux de la CNUCED sur les services d'infrastructure avaient été vivement appréciés. Les progrès dans d'autres domaines étaient également importants pour parvenir à un résultat équilibré et ambitieux de l'ensemble des négociations, y compris le traitement spécial et différencié, les questions de mise en œuvre, la facilitation du commerce, et les règles telles que les règles concernant les subventions à la pêche et les mesures antidumping.

13. Il a généralement été convenu que les pays en développement avaient besoin d'un soutien accru pour renforcer leurs capacités productives, leur compétitivité et leurs infrastructures liées au commerce afin de pouvoir tirer profit des résultats du Cycle de Doha. À cet égard, l'initiative sur l'aide pour le commerce a été jugée cruciale. De nombreux participants ont souligné que

les compétences et les connaissances techniques uniques de la CNUCED en matière de renforcement des capacités liées au commerce en faisaient un partenaire logique pour cette initiative, et ils ont donc demandé que l'organisation s'engage activement et contribue à la conceptualisation, au fonctionnement et à la mise en œuvre de celle-ci.

14. De nombreux participants ont noté l'importance croissante du commerce Sud-Sud, qui devait être renforcé, notamment par la conclusion du troisième cycle de négociations relatives au Système global de préférences commerciales entre pays en développement. La CNUCED devait être le moteur de l'appui au commerce Sud-Sud, notamment en encourageant l'échange d'expériences entre les régions. Plusieurs participants ont souligné les difficultés particulières auxquelles étaient confrontés les pays en développement et les pays en transition dans leur processus d'adhésion à l'OMC, et ils ont vivement loué le soutien fourni par la CNUCED en la matière.

### ***Contribution de la CNUCED***

15. Les participants ont loué le rôle joué par la CNUCED sur la base du Consensus de São Paulo pour que le système commercial international et les négociations commerciales contribuent au développement. La CNUCED avait, à un moment critique, apporté une contribution positive aux négociations de Doha, notamment à la décision-cadre de juillet 2004. En tant qu'organisme chargé au sein du système des Nations Unies du traitement intégré du commerce et du développement, dotée d'une composition universelle et de larges compétences, elle pouvait continuer d'apporter une contribution importante et catalytique aux négociations de Doha et à l'engagement des pays en développement. Son rôle en matière de formation de consensus a été jugé important, notamment pour la promotion d'une plus grande cohérence systémique entre les systèmes commercial et financier. Les délibérations du Conseil sur les négociations de Doha ont été jugées particulièrement utiles pour faire prendre conscience des questions de développement et renforcer la confiance mutuelle et la compréhension des mesures nécessaires pour faire progresser le dialogue et les négociations. L'importance de la fonction normative de la CNUCED a été soulignée. De nombreux orateurs se sont déclarés satisfaits des travaux sur les négociations commerciales et l'assistance technique liée au commerce dans les domaines des négociations commerciales multilatérales et régionales, des services, de l'accès aux marchés, de l'accession à l'OMC, du JITAP, du Cadre intégré et de l'assistance à l'Afrique

et à ses groupements régionaux concernant le commerce des services, les critères de développement et les évaluations d'impact, sans oublier l'indicateur du commerce et du développement, les règles et le règlement des différends. Il était nécessaire de renforcer les travaux dans tous ces domaines et il fallait que les donateurs intensifient leur soutien.

-----